VILLE D'ALOST

projet d'élargissement des chemins vicinaux N.os 58, 56 & 53

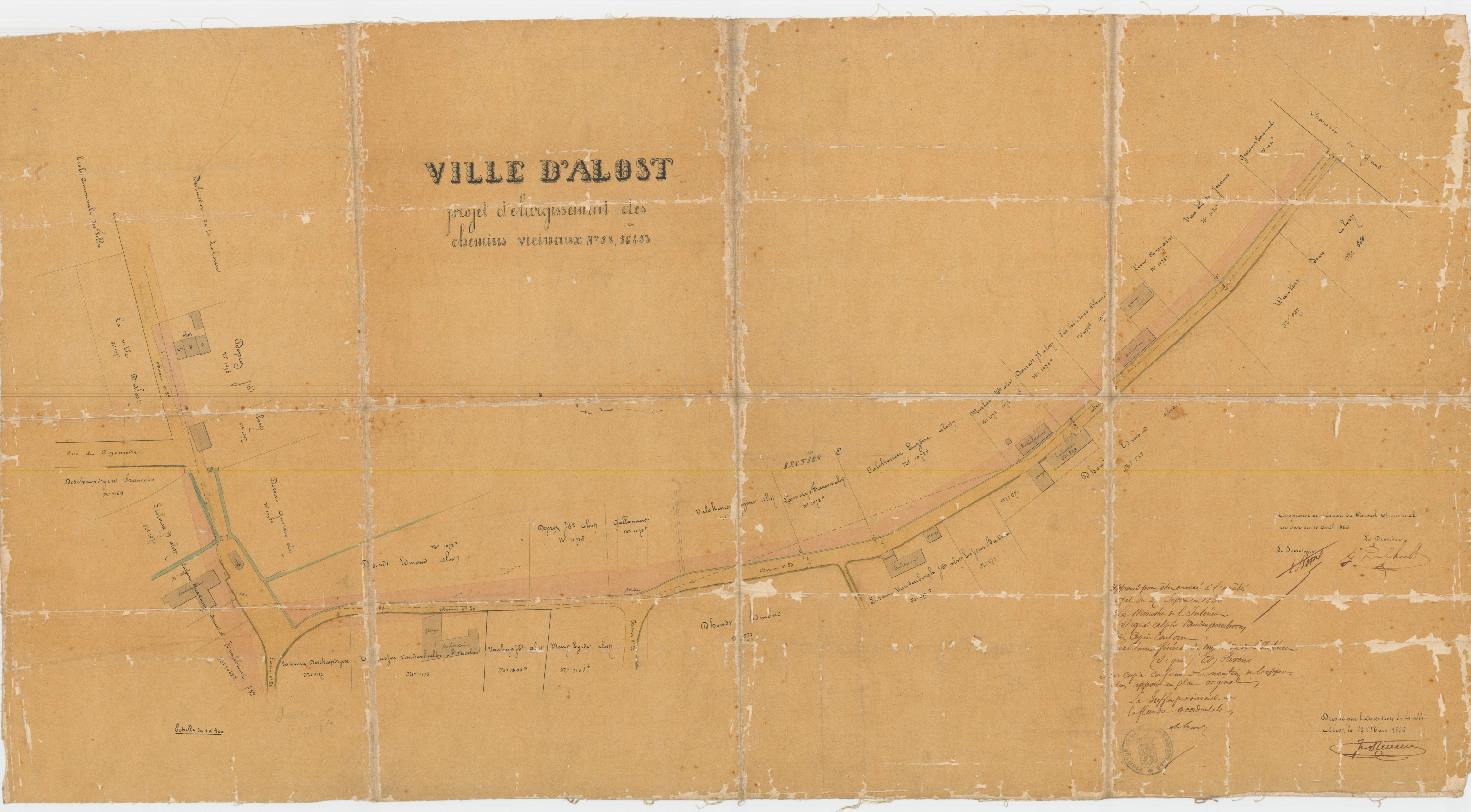

Approuvé en séance du Conseil Communal en date du 10 avril 1866

Le Secrétaire

Le Président

Approuvé pour être annexé à l'arrêté royal du 27 Septembre 1866

Le Ministre de l'Intérieur

Signé Alph. Vandenpeereboom

Pour Copie Conforme :

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur

(Signé) Ed. Stevens

Pour Copie Conforme à la mention de l'approbation apposée au plan original,

Le Greffier provincial de la Flandre occidentale,

Dressé par l'Architecte de la ville

Alost, le 29 Mars 1866